



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

13 AVR. 2018

3757

Monsieur Mars Di Bartolomeo

Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 13 avril 2018

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire concernant l'« Ecole du goût » à Madame la **Ministre de l'Environnement**.

Lors du débat d'orientation sur le gaspillage alimentaire pendant la séance publique de la Chambre des Députés le 21 mars 2018, une des idées pour lutter contre le gaspillage alimentaire était celle d'une « Ecole du goût ». Un tel projet pourrait sensibiliser notamment les enfants et jeunes à la valeur de nos produits alimentaires et les aider à découvrir des produits régionaux et saisonniers. Ces initiatives aident les consommateurs à apprendre à apprécier les produits locaux et régionaux et par conséquent les producteurs.

Dans ce contexte, nous voudrions avoir les renseignements suivants de la part de Madame la Ministre :

1. Dans quelle étape se trouve l'initiative, respectivement la mise en place d'une « Ecole du goût » au Luxembourg ? Sera-t-elle organisée de manière centralisée dans un seul endroit ou sera-t-elle organisée de manière décentralisée ?
2. Quel impact une « Ecole du goût » pourrait-elle avoir sur le gaspillage alimentaire ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Henri KOX
Député

Gérard ANZIA
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 13 avril 2018

Objet : Question parlementaire n° 3757 du 13.04.2018 de Monsieur le Député Gérard Anzia et
de Monsieur le Député Henri Kox - "École du goût"

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un
mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés